

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N° 10

L'an deux mille vingt-six
Le seize février
Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
Monsieur Jean-Luc CALMELLY

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 20

Présents : Mmes BOYER, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX, FARRENQ, GALAN,
KLEIN-TOURRETTE, GAUTHIER, VERNHET
Mrs BARRAL, BURGUIERE, CALMELLY, COSTES, GIMALAC, MEZY,
MONTARNAL, MOULY, RAMES

Pouvoirs : Christophe BRAS a donné pouvoir à Armelle VERNHET
Myriam BORGET a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE

Excusés : Françoise ARNAL
Jean-Paul CABANETTES
Jean-Marc TRIADOU

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Monsieur Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le maire rappelle l'importance du vote du budget. Par cet acte, le conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Suite à la présentation des sections de fonctionnement et d'investissement, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 proposé comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 436 591,48 €	5 436 591,48 €
Section d'investissement	3 469 242,43 €	4 557 401,23 €
TOTAL	8 905 833,91 €	9 993 992,71 €

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu le projet de budget primitif,

Vu l'avis de la commission finances réunie le 16 février 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2026 comme présenté ci-dessus.

Certifié exécutoire

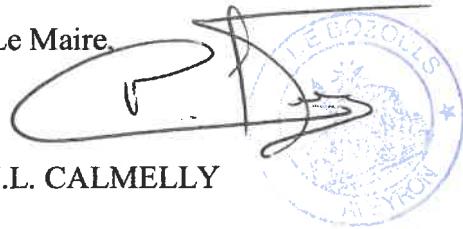
Transmis en Préfecture

Publié le 17/10/2026

Et affiché le 17/10/2026

Pour copie conforme,

Le Maire,



J.L. CALMELLY

Délais et voies de recours : « la présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télerecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> »

This XML file does not appear to have any style information associated with it. The document tree is shown below.

```
<actes:ARActe xmlns:actes="http://www.interieur.gouv.fr/ACTES#v1.1-20040216"
  xmlns:insee="http://xml.insee.fr/schema" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
  actes:DateReception="2026-02-17" actes:IDActe="012-211200332-20260217-16022026_10-BF"
  xsi:schemaLocation="http://www.interieur.gouv.fr/ACTES#v1.1-20040216 actesv1_1.xsd">
  <actes:ActeRecu actes:CodeNatureActe="5" actes:Date="2026-02-17"
    actes:NumeroInterne="16022026_10">
    <actes:CodeMatiere1 actes:CodeMatiere="7"/>
    <actes:CodeMatiere2 actes:CodeMatiere="1"/>
    <actes:CodeMatiere3 actes:CodeMatiere="3"/>
    <actes:Objet>APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 206</actes:Objet>
    <actes:ClassificationDateVersion>2019-08-29</actes:ClassificationDateVersion>
    <actes:Document>
      <actes:NomFichier>99_BU-012-211200332-20260217-16022026_10-BF-1-1_1.xml</actes:NomFichier>
    </actes:Document>
    <actes:Annexes actes:Nombre="1">
      <actes:Annexe>
        <actes:NomFichier>70_DE-012-211200332-20260217-16022026_10-BF-1-1_2.pdf</actes:NomFichier>
      </actes:Annexe>
    </actes:Annexes>
    <actes:DocumentPapier>N</actes:DocumentPapier>
  </actes:ActeRecu>
  <actes:ClassificationDateVersionEnCours>2019-08-29</actes:ClassificationDateVersionEnCours>
</actes:ARActe>
```


Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 206

Date de décision: 17/02/2026

Date de réception de l'accusé 17/02/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 16022026_10

Identifiant unique de l'acte : 012-211200332-20260217-16022026_10-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgétaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120033200016-012007-BP-2026-17022026000000.xml (99_BU-012-211200332-20260217-16022026_10-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DELIBERAION N°10 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026.pdf (

70_DE-012-211200332-20260217-16022026_10-BF-1-1_2.pdf)

DELIBERATION N°10 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

